



COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT



Année
2020

Rapport annuel sur la Qualité du Service
Public - Assainissement Collectif

Rapport du **Maire** relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement collectif pour l'exercice **2020** présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SOMMAIRE

1.1) Organisation administrative du service.....	7
1.2) Conditions d'exploitation du service	7
1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation	7
1.4) Patrimoine du service.....	8
1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0).....	8
1.6) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement	8
1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement	8
1.8) Volumes facturés	9
1.8.1) Eaux claires parasites	10
1.9) Caractéristiques du réseau de collecte	11
1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	11
1.10.1) Traitement des effluents.....	11
1.10.2) Prescriptions de rejet et performances	12
1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0)	13
1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement	13
1.10.5) Consommation électrique du traitement	14
2.1) Fixation des tarifs en vigueur.....	16
2.2) Prix du service de l'assainissement collectif	16
2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte	16
2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif	16
La seule augmentation est liée à l'actualisation des prix par le délégataire.	16
2.2.3) Prix TTC du service au m ³ pour 120m ³ (D204.0).....	17
2.3) Recettes d'exploitation	18
2.3.1) Recettes de la collectivité	18
2.3.2) Recettes de l'exploitant	18
2.3.3) Recettes de l'agence de l'eau	18
3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)	21
3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1)	22
Les nouveaux abonnés au service d'assainissement sont tous raccordé à l'AEP.	22
3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	22
3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)	22
3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	22
3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)	22
3.7) Interventions du délégataire	23
3.7.1) Interventions désobstruction réseaux.....	23
3.7.2) Curage préventif du réseau	23
3.7.3) Inspection caméra des réseaux.....	23

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux	25
4.2) Etat de la dette.....	25
La Commune n'a aucun emprunt sur ce service.	25
4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice	25
4.4) Durée d'extension de la dette de la Collectivité (Indice 256.2).....	25
4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service	26
4.6) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	26

5) Actions de solidarité et de coopération

décentralisée dans le domaine de l'eau .27

5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles	28
---	----

Glossaire

Equivalent habitant (EH) : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour
DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours
DCO : Demande biochimique en oxygène
MES : Matières en suspension
NTK : Azote Kjeldhal
NGL : Azote global
Pt : Phosphore total
TMS : tonne de matière sèche
SISPEA : Système d'Information sur les Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement

Indicateurs applicables en assainissement collectif

à fournir dans le cadre du SISPEA

Indicateurs descriptifs des services

D201.0 : estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif

D202.0 : nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

D204.0 : prix TTC du service au m³ pour 120 m³

Indicateurs de performance

P201.1 : taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

P202.2 : indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

P203.3 : conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P204.3 : conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P205.3 : conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P206.3 : taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

P207.0 : montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

P251.1 : taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

P252.2 : nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

P253.2 : taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

P254.3 : conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

P255.3 : indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

P256.2 : durée d'extinction de la dette de la collectivité

P257.0 : taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

P258.1 : taux de réclamations

1) Caractéristiques techniques du service

1.1) Organisation administrative du service

Le service public de l'assainissement collectif est composé de la Commune de Jonquières Saint Vincent.

La Commune est propriétaire de tous les ouvrages du service :

- Canalisations,
- Postes de relèvement,
- Station d'épuration, etc.

Elle définit elle-même sa politique d'investissement en vue de l'amélioration du service :

- Nouveaux ouvrages,
- Extensions de réseau, etc.

Elle prend en charge le renouvellement des branchements, des canalisations (tronçons de plus de 6m) et du génie civil des ouvrages.

Elle choisit le mode de gestion du service.

Dans le cadre du contrat d'affermage, elle met le patrimoine du service à disposition du délégataire pour qu'il assure l'exploitation.

Elle organise le contrôle de la bonne application du contrat

Les missions du service sont :

- Collecte
- Transport
- Traitement
- Elimination des boues produites
- Contrôle des raccordements

1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en délégation de service public. Le délégataire est la société VEOLIA depuis le 01/07/2016 pour une durée de 12 ans, soit une fin de contrat au 30/06/2028. La délégation est un affermage.

Il existe un règlement du service d'assainissement des eaux usées qui a été approuvé par la Collectivité.

1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation

La répartition des tâches est la suivante :

		Délégataire	Collectivité
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Fonctionnement	X	
	Surveillance et entretien des installations	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation	X	
	Traitement des doléances client	X	

Entretien	De l'ensemble des ouvrages	X	
Renouvellement	Des branchements isolés		X
	Des branchements		X
	Des tampons (hors programme de voirie)	X	
	Des clôtures	X	
	Des collecteurs > 6m		X
	Des collecteurs < 6m	X	
	Des équipements électromécaniques	X	
	De la station d'épuration		X
	Des canalisations au-delà de 6m y compris accessoires		X

1.4) Patrimoine du service

Fonction	Type d'ouvrage
Collecte des eaux usées	19,076 Km de canalisations
Relèvement des eaux usées	Néant.
Epuration des eaux usées	1 station d'épuration d'une capacité de 3 500 EH
Branchements	1 415 branchements raccordés

1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0)

Le service public d'assainissement collectif dessert en 2020, **3 653** habitants réparti sur l'assainissement.

1.6) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement

Aucune autorisation de déversements d'eaux usées non domestiques n'a été accordée par la collectivité.

1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement

Abonnements	2019	2020	Variation N/ N+1 en %
Nombre d'abonnements domestiques	1 392	1 415	1,6
Nombre d'abonnements non domestiques	0	0	

L'évolution est constante depuis plusieurs années :

	2017	2018	2019	2020	Variation N/N-1 (%)
Nombre d'abonnés assainissement collectif dont	1 371	1 374	1 392	1 415	1,6 %

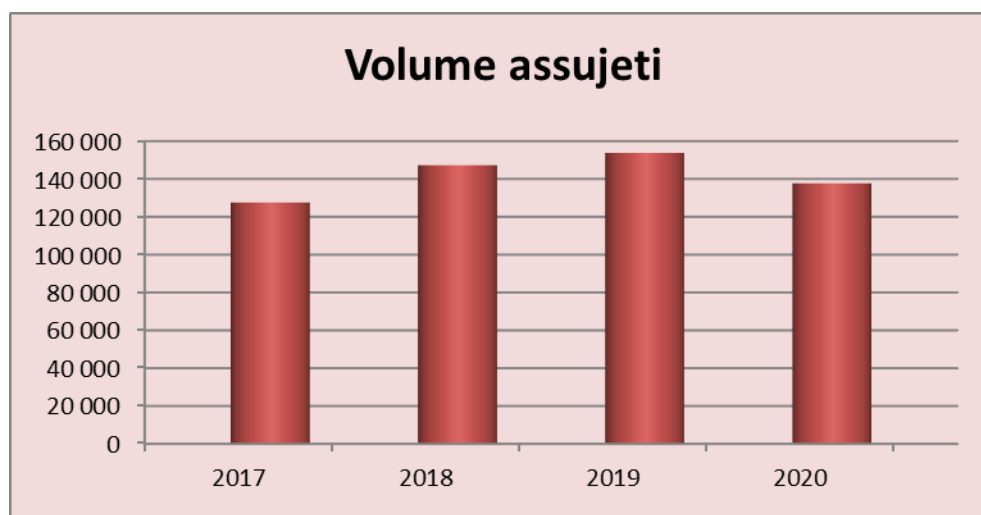


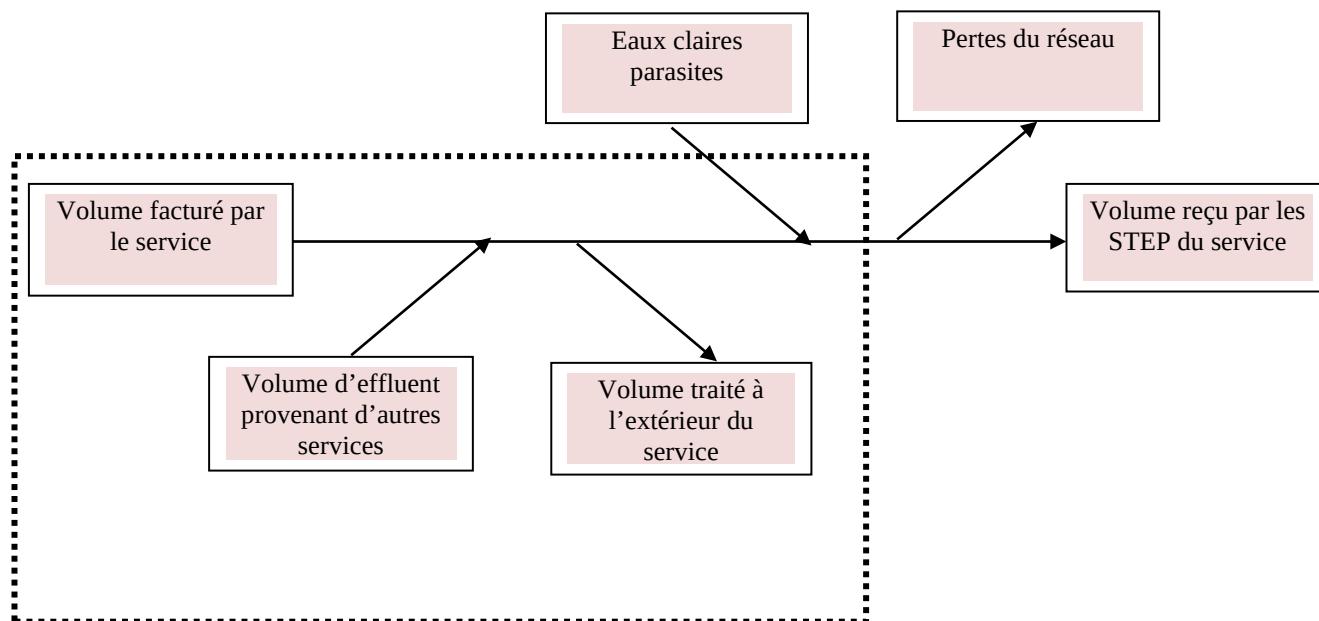
1.8) Volumes facturés

Volumes facturés [m³]	2019	2020	Variation en % N/N-1
Aux abonnés domestiques	153 797	137 653	-10,5 %

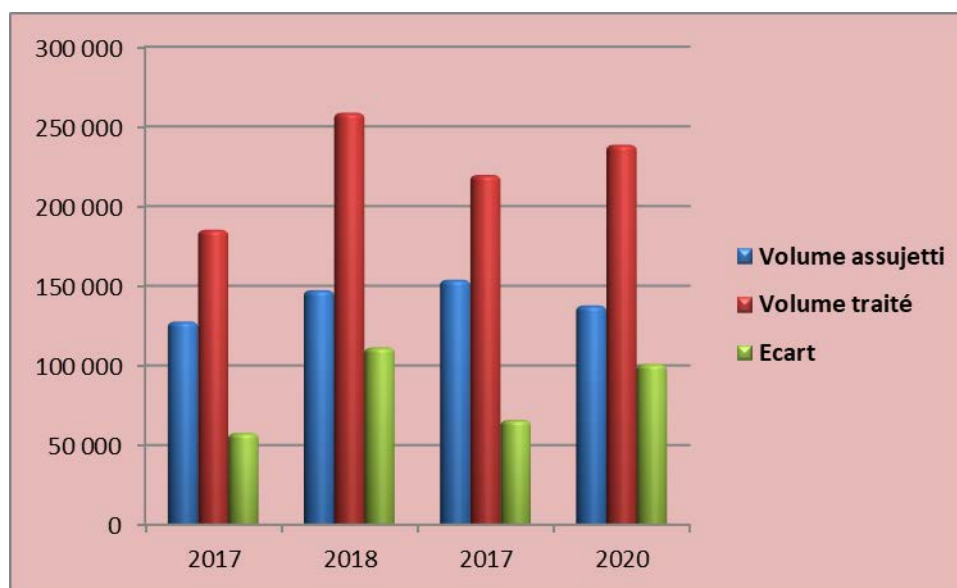
Evolution des volumes assujettis assainissement (m3)

	2017	2018	2019	2020	Variation N/N-1 (%)
Volumes assujettis (m3)	127 543	147 268	153 797	137 653	-10,5 %



Origine des eaux**1.8.1) Eaux claires parasites**

Année	2017	2018	2019	2020
Volumes théoriques en m3 (volume facturé)	127 543	147 268	153 797	137 653
Volumes traités en m3	185 161	258 587	219 569	238 509



Les volumes traités et l'écart entre les volumes traités et les volumes facturés a augmenté sur 2020, alors que la pluviométrie est stable. Les eaux parasites sont donc encore persistantes. **Le schéma directeur a identifié des zones sensibles, où il faudra intervenir en priorité pour réduire ces intrusions.**

Pluviométrie

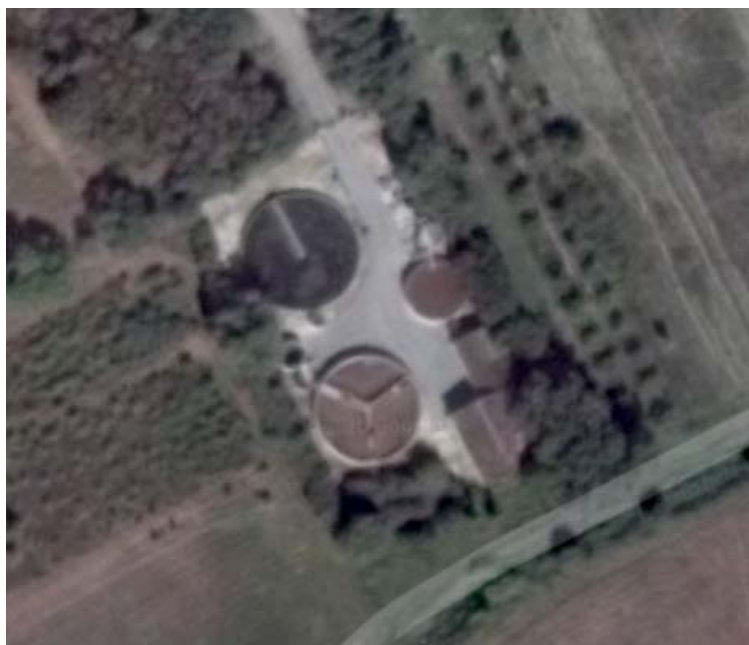
	2016	2017	2018	2019	2020	Variation N/N-1 (%)
Pluviométrie en mm	711	329	1120	527	502	-4,7 %

**1.9) Caractéristiques du réseau de collecte**

		Linéaire [km] 2019	Linéaire [km] 2020	Variation en %
TOTAL	Réseau séparatif	19,076	19,112	0,2
	Réseau unitaire	0	0	

1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées**1.10.1) Traitement des effluents**

Désignation	
Lieu implantation	Jonquières Saint Vincent
Capacité nominale	3 500 Equivalent Habitants
Procédé	Boues activées aération prolongée
Date mise en service	1997
Charge nominale hydraulique	700 m3/j
Charge nominale en DBO5	210 Kg/j
Niveau de rejet	E – NGL1
Milieu récepteur	Roubine le Grand Vallat



1.10.2) Prescriptions de rejet et performances

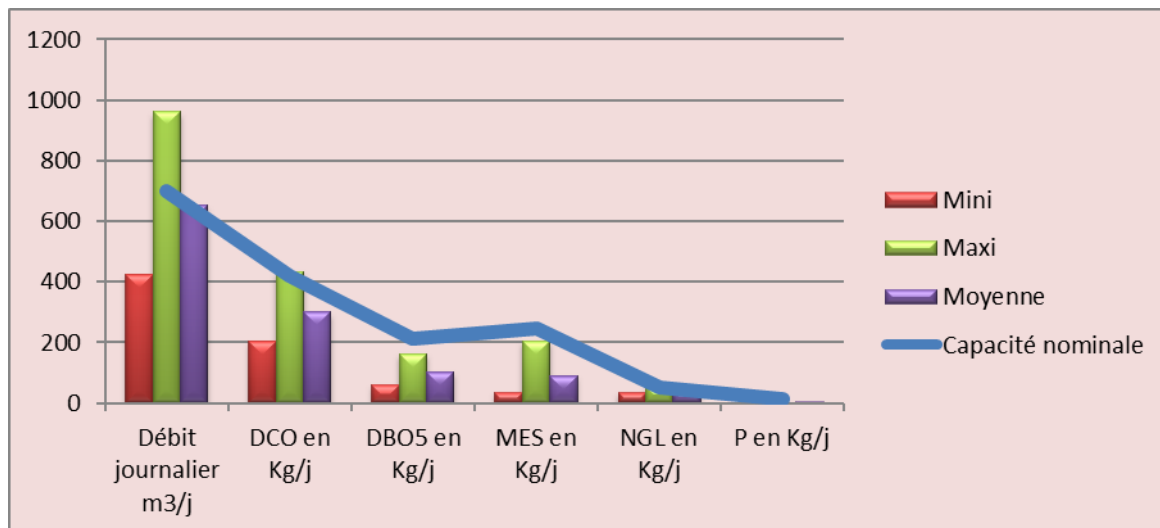
Arrêté d'autorisation de rejet en date du 07 Mars 1995 avec rejet dans le Grand Valat.

Paramètres	Concentration au point de rejet (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	35
NGL	20

Charges reçues

Valeurs sur l'année 2020

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne	% moyenne / nominale
Débit journalier m3/j	700	426	962	652	93%
DCO en Kg/j	420	205	433	301	72%
DBO5 en Kg/j	210	61	162	104	50%
MES en Kg/j	245	36	205	90	37%
NGL en Kg/j	52	34,7	54,4	43	83%
P en Kg/j	14	2.8	4.6	4	29%



En moyenne, à part sur l'hydraulique, la STEP de Jonquières reçoit entre 29 et 83 % de sa charge nominale, avec quelques dépassements sur l'année pour l'azote. Le volume déversé en tête, sans passer par la station, sur l'année a été de 2 465 m3, soit en très légère hausse par rapport à 2019, ce qui s'explique par un volume reçu plus fort, en raison de la légère hausse de la pluviométrie.

1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0)

	2018	2019	2020	Variation en %
Tonnage total de boues produites en tonnes de matière sèche	46,7	57,5	47,2	-17,9

Les boues de Jonquières sont déshydratées sur place puis envoyées sur des unités de compostage agréées.

1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement

Les sous-produits évacués sont :

Nature	Unité	2018	2019	2020	Variation N/N-1 en %
Graisses	M3	17	11	15	36
Sables	kg	18 000	15 500	12 700	-18
Refus dégrillage	kg	4 400	6 600	2 900	-56

1.10.5) Consommation électrique du traitement

Consommation électrique en KWh				
	2018	2019	2020	Variation N/N-1 (%)
STEP	146 201	133 037	129 856	-2,4
Ramené au KWh/m3				
STEP	0,68	0,56	0,54	-3.7

La consommation globale d'énergie électrique est de **129 856 kWh** soit une baisse de 2,4 par rapport à 2019, baisse lié à celle du volume d'eau traité dans les mêmes proportions, sachant que la consommation ramenée au m3 traité, a baissé.

2) Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité.

Pour les collectivités en délégation de service, les tarifs concernant la part de la société VEOLIA sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

2.2) Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte

	1 ^{er} Jan 2020	1 ^{er} Jan 2021
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (€/m ³)	0.1500	0.1500

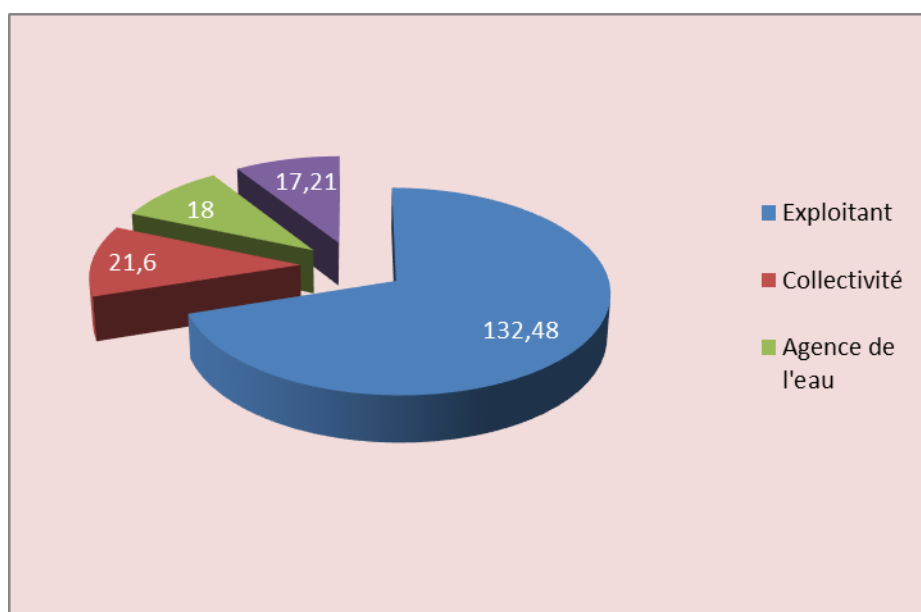
2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} Jan 2020	1 ^{er} Jan 2021	Variation en %
Part de l'exploitant	Part fixe [€ HT/an]	39,13	39,53	1,02
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	0,7668	0,7746	1,01
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an]	12	12	0
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	0,080	0,080	
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1500	0,1500	0
	TVA	10 %	10 %	0

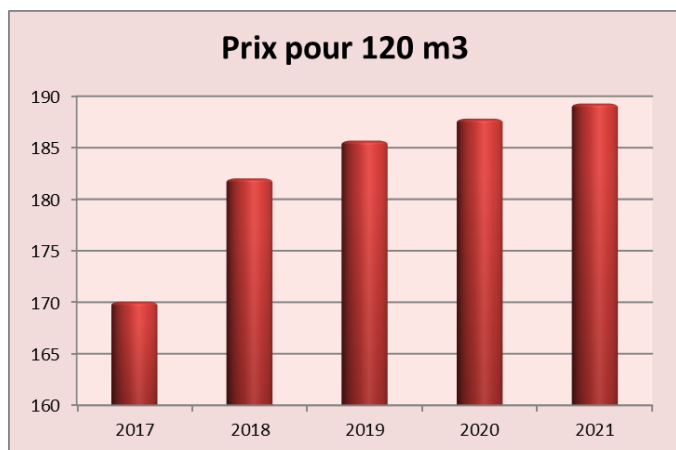
La seule augmentation est liée à l'actualisation des prix par le délégataire.

2.2.3) Prix TTC du service au m³ pour 120m³ (D204.0)Composante de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120m³)

	1 ^{er} Jan 2020	1 ^{er} Jan 2021	Variation en %
Exploitant	131,15	132,48	1,01
Collectivité	21,60	21,60	0
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00	18,00	0
TVA	17,19	17,21	0.11
Total [€ TTC]	187,82	189,29	0,78

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : **1,5774 €/m³**Répartition recettesEvolution tarifaire d'une facture type pour une consommation de 120 m³/an

	2017	2018	2019	2020	2021
Part collectivité	12	21,60	21,60	21,60	21,60
Abon.Collectivité	12	12	12	12	12
Conso.Collectivité	0	9,60	9,60	9,60	9,60
Part Déléataire	124,00	125,27	129,20	131,15	132,48
Abon.	37,00	37,38	38,55	39,13	39,53
Conso.	87,00	87,89	90,65	92,02	92,95
AE Modernisation réseaux	18,60	18,60	18,00	18,00	18,00
TVA	15,46	16,55	16,89	17,19	17,21
Total TTC	170,06	182,02	185,69	187,82	189,29
Prix au m3	1,417	1,516	1,547	1,565	1,577



2.3) Recettes d'exploitation

2.3.1) Recettes de la collectivité

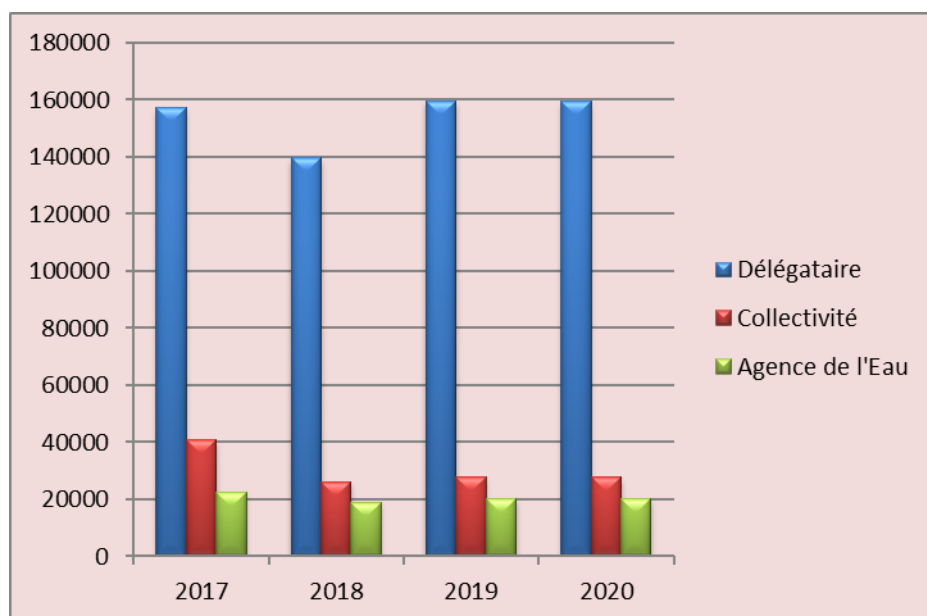
	2017	2018	2019	2020	Variation en % N/N-1
Total recettes liées à la facturation des abonnés	40 844 €	26 129 €	27 663	27 699	0,13

2.3.2) Recettes de l'exploitant

	2017	2018	2019	2020	Variation en %
Total recettes	157 132 €	139 560 €	159 531	159 305	-0.14

2.3.3) Recettes de l'agence de l'eau

	2017	2018	2019	2020	Variation en %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	22 627 €	18 823 €	20 187	20 194	0,03



Malgré une baisse du volume assujetti, l'ensemble des recettes sont stables .

3) Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)

Nouveau mode de calcul introduit par l'arrêté du 02 Décembre 2013 et applicable sur l'exercice 2013.

			Nombre de points	Points obtenus
VP.250	A	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
VP.251	A	Définition d'une procédure de mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
VP.252 à 254	B	Existence d'un inventaire des réseaux avec précisions sur matériaux et diamètre sur au moins la moitié des réseaux Procédure de mise à jour du plan est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire	10	10
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 60 à 69,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 70 à 79,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 80 à 89,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 90 à 94,5 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 95 %	1	0
VP.255	B	Inventaire réseaux avec date et période de pose pour chaque tronçon		
	B	Connaissance pour au moins 50 %	0	0
		Connaissance pour entre 50 % et 59,9 %	10	0
		Connaissance pour entre 60 % et 69,9 %	11	0
		Connaissance pour entre 70 % et 79,9 %	12	0
		Connaissance pour entre 80 % et 89,9 %	13	0
		Connaissance pour entre 90 % et 94,9 %	14	0
		Connaissance pour au moins 95 %	15	15
VP.256	C	Information géographique sur altimétrie, la moitié du linéaire étant renseigné	10	0
VP.256	C	Information sur altimétrie par tranche de 10 % à partir de 50 % de réseau renseigné et jusqu'à 90 %	5	0
VP.	C	Localisation et description des ouvrages annexes (PR, déversoirs,..)	10	0
	C	Existence et mis à jour annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants (TTT, réseaux)	10	10
	C	Inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon de collecte (entre deux regards)	10	0
	C	Inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon	10	10
	C	Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	0
	C	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins trois ans)	10	0
		TOTAL	120	64

3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1)

	2019	2020	Variation en %
Taux de desserte global	94,2	94,2	0

Les nouveaux abonnés au service d'assainissement sont tous raccordé à l'AEP.

3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)

Les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

La performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

	2017	2018	2019	2020
Taux de conformité bilans en %	100	100	100	100

3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.
Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Filière : compostage dans site autorisé et agréé,

- Conformité de la filière : oui
- Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année : **47,2**

Le tableau ci-dessous synthétise les indicateurs ci-avant suivant le décret du 2 Mai 2007 :

Thème	Numéro	Indicateur	2020	Unité	Degré fiabilité
Indicateur de performance	P203.3	Conformité de la collecte des effluents	O	O/N	A
Indicateur de performance	P204.3	Conformité des équipements d'épuration	O	O/N	A
Indicateur de performance	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	O	O/N	A
Indicateur de performance	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	%	A

A Très fiable - B Fiable - C Peu Fiable

3.7) Interventions du délégataire

3.7.1) Interventions désobstruction réseaux

	2018	2019	2020	Variation en % N/N-1
Total intervention	28	13	13	-53,6

3.7.2) Curage préventif du réseau

	2018	2019	2020	Variation en %
Linéaire de réseaux en ml	4 314	6 044	6 971	15

3.7.3) Inspection caméra des réseaux

	2018	2019	2020	Variation en %
Linéaire de réseaux en ml	200	100	0	-100

4) Financement des investissements

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux

Objet des travaux	Montant de travaux TTC	Subventions accordées
Acquisition poids lourd	62.400,00 €	
Installation d'une centrifugeuse – STEP	258.806,00 €	
Avenant N°1 création réseau EU nouvelle voie Peïre Fioc	9.720,00 €	
Remplacement d'une conduite réseau EU sous la RD 999	27.740,00 €	
Schéma directeur mission d'AMO	1.800,00 €	
Construction d'une SDTEP mission d'AMO	3.600,00 €	

4.2) Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaitre les valeurs suivantes :

	2019	2020
Encours de la dette au 31 décembre	0	0
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice		
dont en intérêts		
dont en capital		

La Commune n'a aucun emprunt sur ce service.

4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice

	2019	2020
Montant des amortissements	48.732,26 €	45.828,88 €
Montant des subventions transférables	14.258,82 €	14.258,82 €

4.4) Durée d'extension de la dette de la Collectivité (Indice 256.2)

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette en €	–	–
Épargne brute annuelle en €	–	–
Durée d'extinction de la dette en années	–	–

4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Objet des travaux	Montant TTC
Sans objet	

4.6) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

BATIMENTS

SITE	NATURE	IB	COUT	2021	2022	2023
Station d'épuration	Unité mobile de deshydratation des boues (Véolia)	2313	34 872	19 872		
	TOTAL		34 872	19 872	0	0

RESEAUX

SITE	NATURE	IB	COUT	2021	2022	2023
RD999	Remplacement d'une conduite (devant le 35 Rue de Nîmes)	2315	27 854	4 740		
	TOTAL		27 854	4 740	0	0

PRECONISATIONS SUITE AU SCHEMA DIRECTEUR

OBJECTIF	NATURE	IB	COUT	2021	2022	2023
Phase conception	Maîtrise d'œuvre	2315	11 000	11 000		
	Relevés topographiques	2315	3 000	3 000		
	Etudes géotechniques	2315	4 000	4 000		
	Géodétection	2315	3 000	3 000		
	Analyses amiante	2315	1 000	1 000		
Suppression des intrusions d'eaux claires parasites permanentes	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160	2315	56 000			56 000
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160	2315	42 000			42 000
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 200	2315	58 500			58 500
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160	2315	213 500			213 500
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160	2315	70 000			70 000
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160	2315	10 500			10 500
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160	2315	178 500			178 500
Suppression des apports d'eaux claires parasites météoriques	Travaux d'étanchéité sur regard de visite	2315	16 000			16 000
	Etanchéification des accès au regard de visite	2315	3 000			3 000
	Etanchéification des accès au regard de visite	2315	33 000			33 000
	Etanchéification des accès au regard de visite boîte de branchement	2315	8 250			8 250
	Etanchéification des accès au regard de visite boîte de branchement	2315	27 750			27 750
	Etanchéification des défauts divers	2315	2 000			2 000
	Etanchéification des défauts divers	2315	9 500			9 500
Suppression des rejets d'eaux usées non traitées en milieu aquatique	Déconnexion des gouttières	2315	à chiffrer			
	Remplacement et renforcement des collecteurs Rue Pieu Reodon Ø200	2315	207 000			207 000
	Modification du réseau de collecte vers le centre bourg + poste relevage	2315	100 000			100 000
Amélioration des conditions d'écoulement et d'exploitation du réseau	Curage dans regard de visite pour élimination d'obstacle	2315	1 350			1 350
	Suppression des rejets directs	2315	à chiffrer			
	Désenrobage ses regards	2315	11 500			11 500
	Curage régulier du réseau 4 750ml/an	2315				
	Condamnation des chasses d'égout	2315	800			800
Mise en place d'une surveillance optimisée du système	Renouvellement patrimonial à hauteur de 2%/an sur 7 ans	2315	532 000			532 000
	Renouvellement patrimonial à hauteur de 2%/an sur 10ans	2315	760 000			760 000
	Réalisation d'un regard de visite préfabriqué pour la pose d'un appareil de mesure	2315	2 000			2 000
	Mise en place d'un débitmètre électromagnétique amont PR	2315	1 500			1 500
Mise en conformité du traitement des boues	Fourniture et pose d'un poste d'acquisition de données	2315	2 500			2 500
	Remplacement de la table d'égouttage par une centrifugeuse d'une capacité de 5 000 EH	2315	197 000			197 000
Station d'épuration	Création nouvelle STEP scénario 3	2315	3 300 000			3 300 000
	TOTAL		5 865 150	22 000	0	5 844 150

TOTAL P.P.I.	5 928 876	46 612	0	5 844 150
---------------------	------------------	---------------	----------	------------------

5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

**5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité
(en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles)**

	2019	2020
Montant d'abandon de créance part fermière	0 €	53€
Nombre d'abandon de créance	0	1
Versement à un fonds de solidarité	0 €	0€

6) Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ :

	1er Jan 2020	1er Jan 2021
Part de l'exploitant		
du service d'eau potable	124,86	125,84
de l'assainissement collectif	131,15	132,48
Part de la collectivité		
pour le service d'eau potable	68,40	68,40
pour l'assainissement collectif	21,60	21,60
Agence de l'eau		
Redevance de pollution domestique	32,40	33,60
Redevance de modernisation des réseaux	18,00	18,00
de collecte		
Autre tiers		
pour le service d'eau potable	12,00	12,00
pour l'assainissement collectif		
TVA		
pour le service d'eau potable	13,07	13,19
pour l'assainissement collectif	17,19	17,21
Total TTC		
pour le service d'eau potable	250,73	253,03
pour l'assainissement collectif	187,82	189,29
Total TTC global	438,55	442,32
Prix au m3 pour 120 m3 € TTC	3,655	3,686

7) Tableau recapitulatif des indicateurs

		Exercice N -1	Exercice N
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3 594 hab	3 653 hab
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Aucune	Aucune
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	187,82 €	189,29 €
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	94,2 %	94,2 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	64	64
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	57,5 T	47,2 T
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0 €	53 €